

3917

COMITE PERMANENT INTER-ETATS
DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
(C.I.L.S.S.)



TREIZE ANS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE

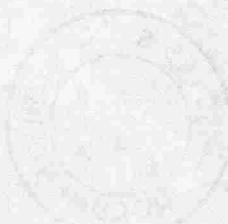
- LA DESERTIFICATION, SIDA DE LA NATURE,
- L'AUTOSUFFISANCE, UN MIRAGE ?
- AIDE : FAIRE PLUS ET MIEUX.

-O-O-O-O-O-

OUAGADOUGOU, AOUT 1986

3844

COMITE PRIMARIA INTER-ESTAD
DE LOS CONTRA LA MONOPOLIZACION DE LA SANA
(C.A.I.L.)



TRABAJA ANA EN UNA PUEBLA CONTRA LA SUCURSAL

- LA DEDICACION, SIDA DE LA NATURALEZA

- LA AUTODISCIPINA, UN MINERO

- VIDA CULTURAL MAS DE MUSICA

-O-O-O-O-

LA REGION DU CILSS

Superficie : 5,36 millions km²

Population : 36 millions d'habitants (dont 15% dans les villes)

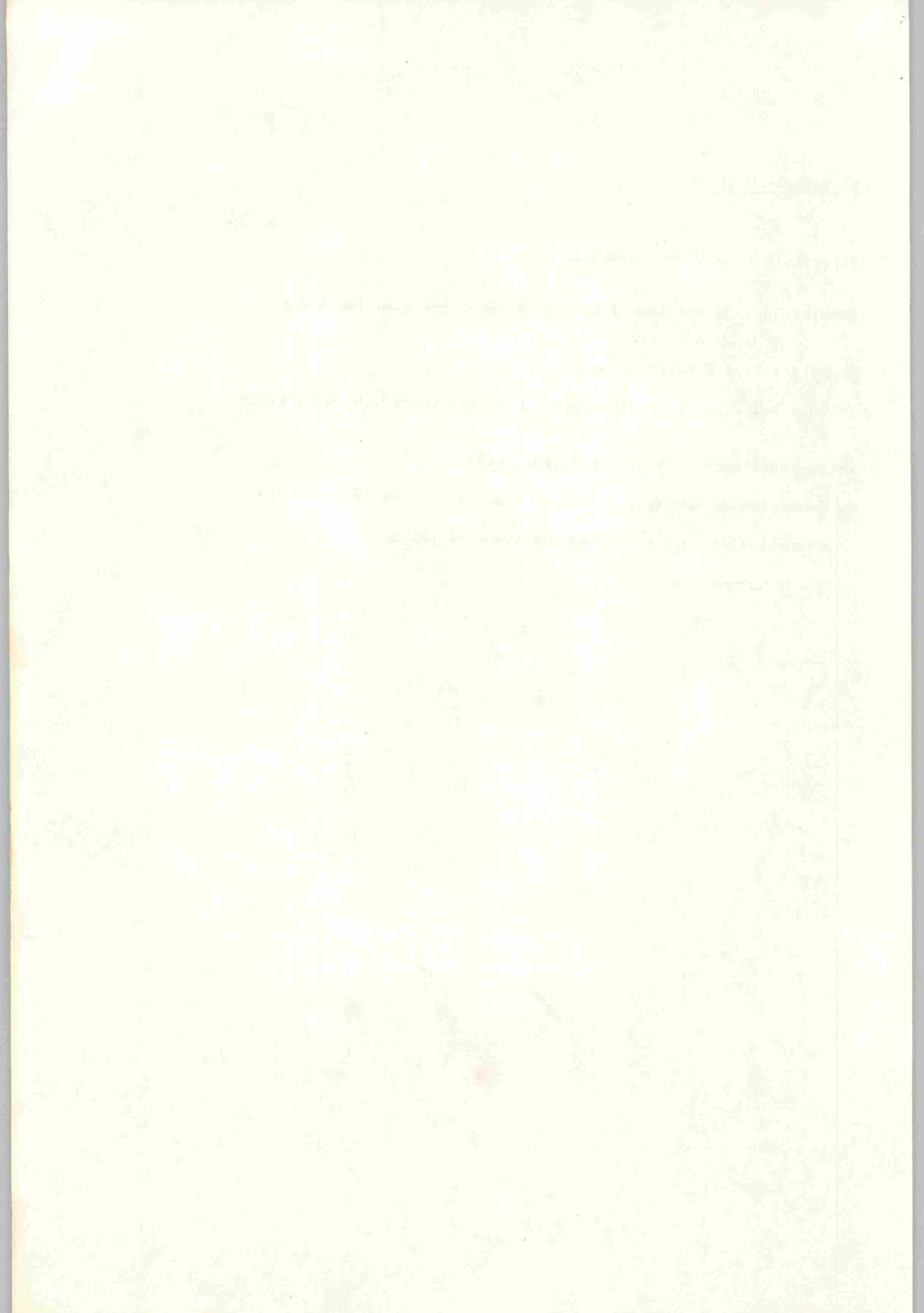
Densité : 7 à 8 habitants/km²

Surface cultivées : 14 millions d'hectares (dont 250 000 irrigués)

Dette extérieure : § 5,3 milliards (1984)

Consommation de viande : 13 kg par habitant et par an

Consommation de bois : 0,6 m³ habitant et par an



LES NEUF PAYS DU CILSS
Differentes pays solidaires

BURKINA FASO

Population : 6,4 millions d'habitants
PNB : \$ 210 par habitant
Espérance de vie : 44 ans
Mortalité infantile : 157 pour 1000
Taux de scolarisation : 20 %

CAP VERT

Population : 304 000 habitants
PNB : \$ 370 par habitant
Espérance de vie : 61 ans
Mortalité infantile : 78 pour 1000
Taux de scolarisation : (non communiqué)

GAMBIE

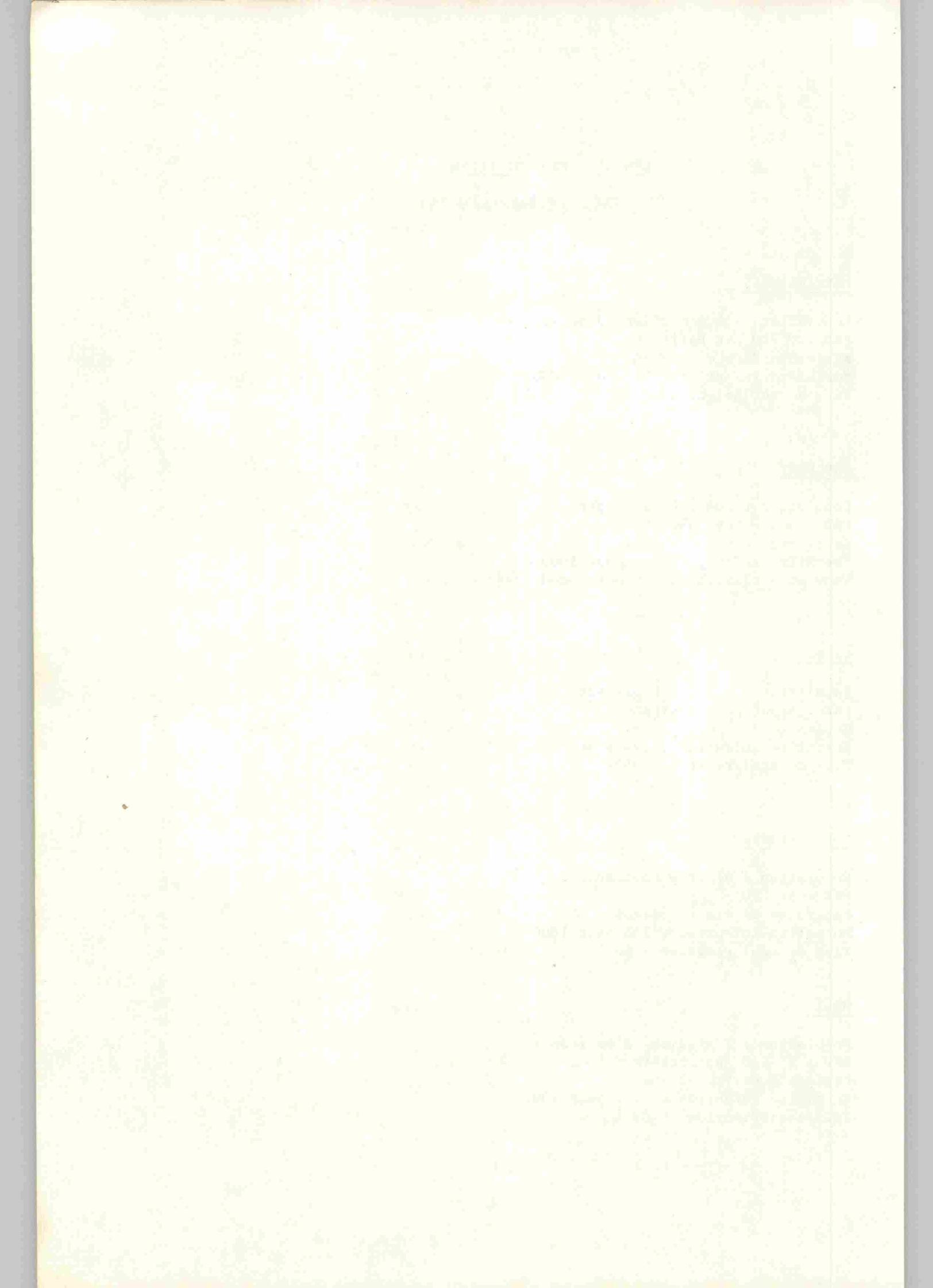
Population : 682 000 habitants
PNB : \$ 360 par habitant
Espérance de vie : 36 ans
Mortalité infantile : 194 pour 1000
Taux de scolarisation : 52 %

GUINEE-BISSAU

Population : 877 000 habitants
PNB : \$ 180
Espérance de vie : 38 ans
Mortalité infantile : 158 pour 1000
Taux de scolarisation : 88 %

MALI

Population : 7 millions d'habitants
PNB : \$ 170 par habitant
Espérance de vie 45 ans
Mortalité infantile : 132 pour 1000
Taux scolarisation : 33 %



MAURITANIE

Population : 1,5 million d'habitants
PNB : \$ 480 par habitant
Espérance de vie : 45 ans
Mortalité infantile : 138 pour 1000
Taux de scolarisation : 33%

NIGER

Population : 5,8 millions d'habitants
PNB : \$ 300 par habitant
Espérance de vie : 45 ans
Mortalité infantile : 132 pour 1000
Taux de scolarisation : 23%

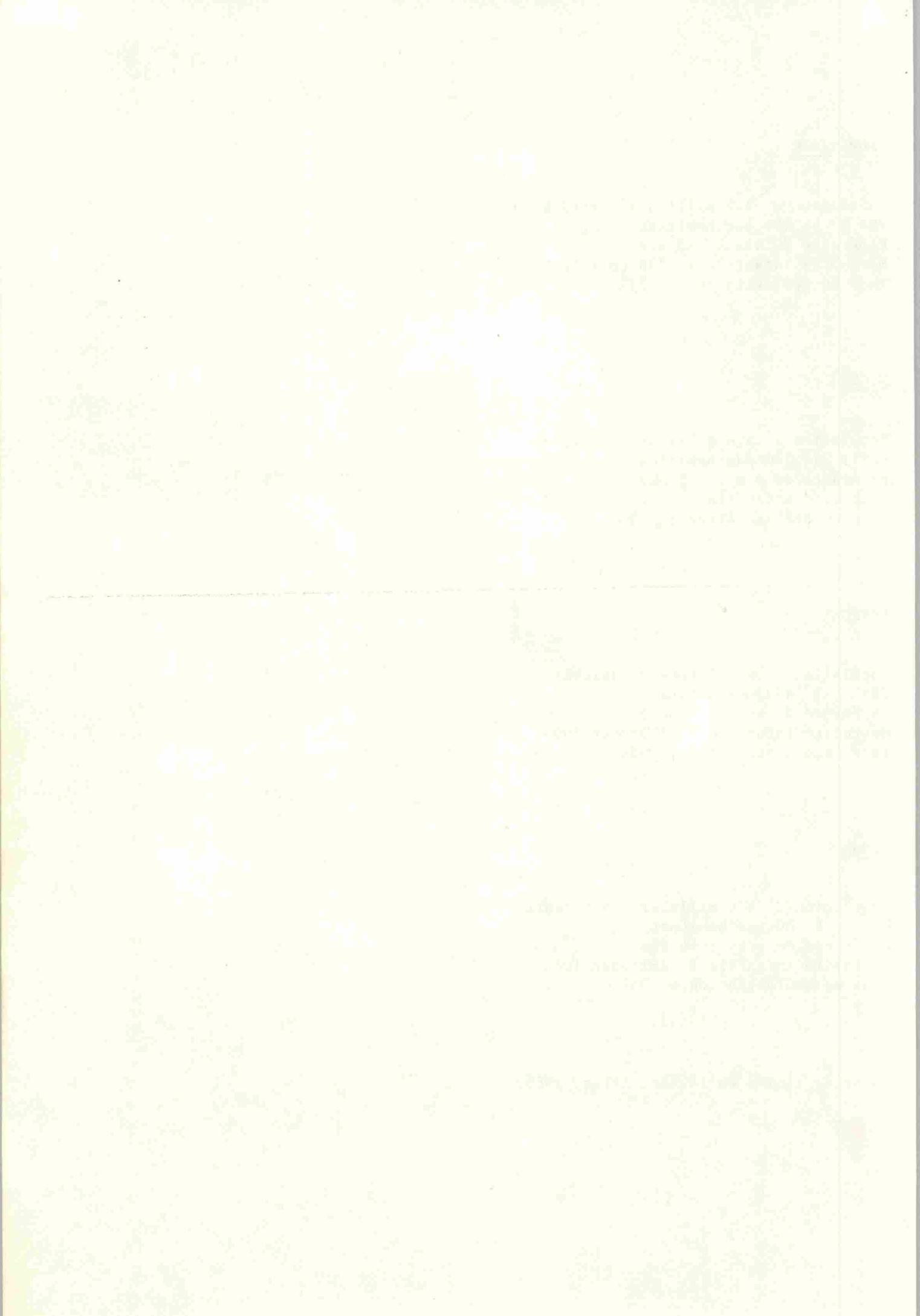
SENEGAL

Population : 6 millions d'habitants
PNB : \$ 490 par habitant
Espérance de vie : 44 ans
Mortalité infantile : 155 pour 1000
Taux de scolarisation : 48%

TCHAD

Population : 4,6 millions d'habitants
PNB : \$ 80 par habitant
Espérance de vie : 44 ans
Mortalité infantile : 161 pour 1000
Taux de scolarisation : 35%

(Source : The World Bank Atlas, 1985)



DESERTIFICATION, SIDA DE LA NATURE

Il est peu de phénomènes naturels dont l'intelligence, l'ingéniosité, la volonté et l'instinct de survie de l'homme arrivent aussi difficilement à bout que la sécheresse et la désertification. Parce qu'elles vivent l'une de l'autre et s'installent de manière progressive et insidieuse, leur détection est lente ; plus lente encore est la pleine prise de conscience des populations concernées de leurs effets pervers, prise de conscience d'où nait leur mobilisation en vue de faire face.

Ce processus de maturation et de réaction dans la région du Sahel, sévèrement touchée par une sécheresse quasi-ininterrompue et une désertification rampante depuis près de vingt ans, a finalement révélé, depuis qu'il s'est accéléré avec la création et l'action du CILSS, l'ampleur du phénomène de la désertification. Il en a, en même temps, souligné la nature profondément complexe, les causes encore mal connues et la dimension gigantesque en tant qu'équation vitale soumise aux populations du Sahel.

La désertification est un phénomène naturel qu'on pourrait presque qualifier de malicieux tant elle semble experte dans l'art de cacher son jeu : elle frappe en effet avec vigueur et une certaine précision, elle fait pleinement sentir ses effets et, si sa nature ne prête nullement à équivoque, elle se dérobe en revanche à toute analyse approfondie, à toute tentative humaine de cerner ses causes réelles et de définir une stratégie de défense appropriée à lui opposer.

..../....

Dans une étude parue en 1985 et consacrée à "la Désertification dans les zones sahélienne et soudanienne de l'Afrique de l'Ouest" (1), la Banque Mondiale assure que la désertification peut être définie comme "la diminution progressive et soutenue, quantitativement et qualitativement, de la productivité biologique d'une terre aride et semi-aride. Si on laisse ce phénomène se poursuivre sans intervenir, il entraînera à long terme une dégradation du milieu et finalement l'apparition de conditions de type désertique. La productivité biologique désigne la vie végétale et animale à l'état naturel ainsi que la productivité agricole d'une région donnée."

C O N T R O V E R S E

Toutefois, appréhender un phénomène sans pour autant pénétrer les causes profondes de son apparition équivaudrait à diagnostiquer un mal tout en avouant ne pas connaître ses racines. A certains égards, cela rappelle le problème posé aujourd'hui aux chercheurs par le SIDA. La désertification, c'est un peu le SIDA de la nature. Et, de même que les sommités mondiales de la médecine se querellent autour du virus responsable du SIDA, de même, les experts scientifiques ne se sont pas encore mis d'accord sur les causes de la désertification. Faut-il, pour expliquer, ce phénomène, mettre en cause des déficiences climatiques ? Faut-il, au contraire, imputer cette calamité naturelle à la seule action de l'homme sur les ressources d'une région donnée et, par conséquent, sur son équilibre écologique à long terme ? Un déficit pluviométrique est-il plus ou moins important, dans l'occurrence de la désertification, que le surpâturage, la surexploitation de la ressource végétale ou des systèmes de culture mal adaptés ? Mais comment pourrait-on raisonnablement dissocier ce qui est purement naturel de ce qui relève spécifiquement de l'action humaine ? Et d'ailleurs, quelle valeur positive, pratique, ce débat autour des causes de la désertification peut-il avoir ? Aucune, si l'on en croit la Banque Mondiale qui estime, dans l'étude déjà citée, qu'il "ne débouche guère sur des conclusions pratiques en ce sens que la pluviométrie ne peut encore être modifiée ni même prévue, alors qu'il est possible d'agir sur le comportement humain". (2).

.../...

Il arrive parfois, devant l'urgence que requiert la solution à un problème donné, que l'action doive précéder la réflexion! Et, de fait, la désertification, qui a découlé en partie de la sécheresse ayant frappé le Sahel à partir de 1968, avec des pointes dramatiques en 1972-74 et 1980 ne pouvait souffrir l'aboutissement d'une réflexion à biens des égards académiques. Il fallait parer au plus pressé. Car la dégradation des conditions écologiques du Sahel ne cessait de prélever un lourd tribut sur l'ensemble du potentiel humain, animal et végétal de la région. Pendant cette période, "plusieurs années de pluies épargnées et clairsemées ont fait baisser le niveau des nappes phréatiques, de nombreux puits sont devenus secs, privant ainsi les paysans et les pasteurs de leur point d'eau. Le Tchad (...) a diminué d'un tiers par rapport à son niveau moyen et les principaux fleuves du Sahel, le Sénégal, la Gambie, le Niger, le Chari- ont baissé au niveau le plus bas depuis des décennies. En 1972, pour la première fois depuis soixante ans, les fleuves n'ont pas recouvert les berges au moment des crues et les cultures de décrues,... vitales pour l'alimentation de certaines régions, sont devenues pratiquement impossibles. Par conséquent , les rendements des cultures irriguées pendant la décrue traditionnelle des eaux fluviales n'ont représenté qu'une faible fraction de leurs rendements normaux. La conséquence de l'effondrement de la production alimentaire a été la malnutrition pour un nombre important de Sahéliens et la famine pour certains d'entre eux. Dans plusieurs pays du Sahel, les agriculteurs ont consommé leurs semences avant de se résoudre à partir. Les pasteurs sont descendus vers le Sud avec leurs troupeaux à la recherche de points d'eau et de pâturages... Vers 1973, environ un tiers du bétail sahélien, soit quelque 3,5 millions de têtes, avait péri par manque d'eau et de pâturages et le bétail survivant subsistait dans des conditions très pénibles".(3)

Situation d'autant plus pénible, et pas seulement pour le bétail, qu'en raison des caractéristiques physiques de la région, la superficie arable, déjà insuffisante, a

.../...

élu tendance à s'amenuiser, pour des raisons de déficience pluviométriques, au bénéfice des surfaces pâturées. Selon la Banque Mondiale, "lorsque la pluviométrie est inférieure à la moyenne, l'agriculture cesse d'être une activité productive et l'élevage constitue celle qui est la plus appropriée"(4). Autre conséquence et non des moindres : le tristement célèbre phénomène de l'exode rural. Le Club du Sahel estime qu'"il y a 25 ans, à peine 7 % des Sahéliens étaient des citadins. En 1984, pas loin de 20 % habitent les villes"(5). Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la production vivrière ait baissé, entre 1971 et 1972-73, de l'ordre de 35 %, passant de 5,3 millions de tonnes à 3,5 millions de tonnes. Conséquence directe : presque un triplement des importations de céréales qui sont passées de 420 000 tonnes environ en 1972 à plus d'un million de tonnes en 1981 (6). Le problème de l'autosuffisance alimentaire s'est trouvée posée avec une acuité particulière et, pour le CILSS, il ne pouvait être résolu que par un retournement durable et profond de la tendance à la désertification. Qu'a donc fait le CILSS dans ce domaine ?

"CONSCIENCE SAHELIERNE"

Dès l'année suivante celle de sa création, le Comité a, tout naturellement, consacré l'essentiel de ses interventions à une coordination des aides alimentaires. Mais le CILSS ne pouvait, s'il voulait être viable, se cantonner dans ce rôle passif de relais. Il lui fallait très rapidement non seulement représenter une valeur de référence pour les populations sahéliennes mais aussi, et surtout, prendre le taureau par les cornes et s'attaquer au cœur du problème : la sécheresse et, surtout la désertification.

C'est donc avec la création du CILSS qu'est né le Sahel "politique", l'émergence de cette "conscience Sahélienne" qui a contribué à cristalliser l'attention de l'opinion internationale sur le drame que vivait, que vit encore la région. Parallèlement donc à la redéfinition, en janvier 1985, du mandat du Comité et à la refonte de ces structures de fonctionnement, le CILSS a mené le combat, pied à pied, contre la désertification. Il s'est doté de certains instru-

ments indispensables à l'accomplissement de cette tâche. C'est, d'abord, la création, en 1976, de l'Intitut du Sahel (INSAH), basé à Bamako. La vocation de l'INSAH est de coordonner les actions de recherche scientifique et technique et d'assurer la formation nécessaire à la promotion de l'autosuffisance alimentaire dans la région. C'est aussi la création, l'année suivante, du Centre d'agrométéorologie et d'hydrologie opérationnelles (AGRHYMET), basé à Niamey. La mission d'AGRHYMET comporte trois directions essentielles :

1^o La création de réseaux sahéliens pour la collecte, le traitement et la diffusion des informations météorologiques, hydrologiques et agrométéorologiques, grâce à la liaison établie entre le Centre régional et des Services nationaux équipés.

2^o La formation des techniciens sahéliens en hydrologie et en agrométéorologie.

3^o La formation d'ingénieurs sahéliens en hydrologie et en agrométéorologie.

Avec un nouveau mandat, des structures plus légères et plus dynamiques et doté d'instruments désormais fonctionnels (l'AGRHYMET et l'INSAH), le CILSS était prêt à s'atteler à la tâche essentielle de lutte contre la désertification dont il cessait de faire un problème isolé pour l'incorporer dans le processus de développement économique du Sahel. Orientation judicieuse dans la mesure où l'accroissement démographique portera la population totale du Sahel, dans la première décennie du XXI^e siècle, de 35 millions à 70 millions d'habitants.

UN TOURNANT

Dans la perspective définie plus haut s'est donc tenu, du 29 Octobre au 4 Novembre 1984 à Nouakchott (République Islamique de Mauritanie) un séminaire régional sur la désertification. En élaborant une stratégie régionale de lutte contre la désertification, le séminaire de Nouakchott a marqué un tournant dans l'évolution des politiques de déve-

loppement des pays de la région. Définie comme un "cadre de référence des actions de lutte contre la désertification conduites par chaque Etat", la "stratégie de Nouakchott vise à atteindre de nouveaux équilibres socio-écologiques fondés sur les deux objectifs suivants :

- 1º) La satisfaction des besoins fondamentaux des populations et en particulier, l'autosuffisance alimentaire ;
- 2º) la préservation du capital foncier et écologique et la réhabilitation de son potentiel productif.

Il s'agit essentiellement de rendre à l'homme son rôle de moteur dans le développement.

La stratégie de Nouakchott a été adoptée par la XX^e Session du Conseil des Ministres du CILSS, en janvier 1985.

Il est naturellement trop tôt pour/cette stratégie porter ses fruits. Mais il n'est pas hasardeux d'affirmer qu'elle s'est inscrite dans le mouvement de l'histoire. Et cela autorise tous les espoirs. Car si, comme l'estime avec réalisme l'USED, "on peut considérer la sécheresse (une des causes de la désertification) comme une donnée permanente du climat ^{sa} du Sahel" (7), le sentiment de fatalité se dissipe pour faire place à la volonté. Et celle-ci peut beaucoup.

L'AUTOSUFFISANCE, UN MIRAGE ?

L'image est d'Epinal. Une personne, ni femme, ni homme, sans âge. Dans une contrée desséchée que ses yeux hagards fixent sans voir, elle marche vers la mort, sa délivrance. Le drame de la faim, de la famine, a ainsi frappé le monde avec une ampleur inédite, au début des années 70. La sécheresse, installée quelques années auparavant, avait fini par avoir raison de milliers d'hommes.

Le Sahel, à la lisière du désert n'avait pas été épargné. Les chemins de l'errance s'étaient ouverts pour des populations pourtant habituées à composer avec la nature.

Le drame de la sécheresse a donc avant tout été, celui de l'alimentation. Le CILSS, dès sa création en 1973, a donc pris en compte ce secteur prioritaire.

Treize ans après, le problème est tout aussi lancinant. Certes, depuis, le Sahel a été épargné de ces catastrophes, mais la dépendance alimentaire ne s'est guère réduite. Bien au contraire.

Le secteur rural qui occupe au Sahel 85,5 % de la population en 1973 et fournit 35 % du PNB y est pourtant la clef de toute solution. Il n'empêche. D'une année à l'autre, les tendances peuvent changer parfois, mais au bout du compte, la baisse de la production est réelle. Ainsi en 1973, la production céréalière n'atteignait-elle que 3,5 millions de tonnes pour tout le Sahel, accusant une baisse de 30 % par rapport à l'année précédente.

De 1975 à 1977, c'est le statu quo. La production ne change guère. Elle remonte un peu en 1978, de 16 % précisément.

Plus significative est l'évolution du déficit alimentaire.
1,170 million de tonnes en 1973, 1,750 million en 1984.

.../...

L'assurance est à l'instar d'un miroir, sans dire. Mais une partie désempêchée des deux parties fixe la partie de l'autre qui est dans le miroir. La partie verte va donc, en définition, se mêler avec la partie verte de l'autre, à moins que l'autre n'ait été égarée dans un état de confusion. Ainsi, à certaines périodes, l'assurance a une autre apparence que celle qu'elle a à d'autres.

Le résultat, à la fin, est de faire de la partie verte une partie à la fois plus forte que l'autre, mais aussi plus dépendante. Ces deux parties sont composées avec la nature.

Le résultat de la séparation a donc abouti pour être, celui de l'assurance, à la cité, où se déroule un concours de secours, et de l'autre, à la ville de l'assurance.

Cette fois-là, la population est tout aussi incertaine, car il y a des personnes qui ont des difficultés financières, mais il y a également des personnes qui ont des difficultés physiques.

Le secteur rural doit donc au moins 85% de la population au total. Il se compose d'un tiers à un quart à ses boutiques et de la moitié des forces ouvrières. Il n'a pas de commerce, mais il a une grande partie de la population qui vit dans les villages et qui vendent leurs produits au secteur urbain. La proportion de la population rurale a été estimée à 35% en 1939, mais au point de vue, il existe des îles dans le territoire rural qui sont très peu peuplées.

Elle remonte au début de 1938, où 10% de la population rurale habite dans les villages du secteur.

Elle diminue ensuite jusqu'à 1939, où 10% de la population rurale habite dans les villages du secteur.

...

La contreperformance trouve son explication dans la disparité entre les évolutions de la production alimentaire et de la population. La première s'accroît de 1 % par an, la seconde de 2,5 %. Aucun pays sahélien n'est encore autosuffisant.

Les cultures de rente ne se comportent guère mieux. L'arachide dont la production a atteint deux millions de tonnes en 1975 tombe à 1,6 million de tonnes en 1982.

La production de coton dans le même temps, passait de 367 000 t à 281 400.

Les raisons de ces contreperformances sont multiples. Au premier rang, les superficies cultivées. En moyenne, chaque cultivateur n'a que 0,55 ha. La faiblesse des superficies est accentuée par la dégradation des terres et l'archaïsme des systèmes culturaux. La dégradation est causée par la faiblesse de l'utilisation des engrains et l'abandon progressif de la jachère.

Tout le Sahel n'a utilisé en 1981 que 61 000 t d'engrais. Les pluies violentes, l'érosion des sols, certaines pratiques d'élevage complètent le tableau.

Quant à l'archaïsme des systèmes culturaux, il se mesure aisément au nombre de tracteurs utilisés. 2 135 en 1981.

La recherche est aussi en cause. Elle n'a presque pas concerné les cultures céréaliers et le volet défensif, protection des cultures, a aussi été laissé pour compte.

L'analphabétisme généralisé compromet par ailleurs les tentatives de modernisation que du reste, les politiques commerciales contrarient fortement. Les prix d'achat ne sont jamais fixés en fonction des coûts réels de production. Toutes choses qui expliquent les rendements faibles et à la baisse qui sont le lot du Sahel.

L'élevage, deuxième ressource du secteur primaire sahélien a aussi souffert de la sécheresse. Entre 1970 et 1975, le cheptel a été perdu à 40 %. L'évolution a cependant été plus heureuse. Dès 1982, le niveau de 1975 était atteint pour les bovins et même dépassé en ce qui concerne les ovins et les caprins.

L'amélioration de la santé animale, la création de nombreux points d'eau sur les parcours des animaux en sont à la base.

La pêche en revanche a subi avec un certain décalage, les contre-coups de la sécheresse. La disparition de rivières et de lacs, la baisse du niveau des fleuves intervenues à partir de 1975 ont entraîné une chute des prises de 20 % sur la période 1975/1981.

"La famine, la malnutrition et toutes les conséquences qui en découlent sont quasi permanente au Sahel depuis 1973. De nombreuses populations sont mortes et d'autres en sont perpétuellement menacées."
 Le constat du CILSS dans l'étude "Bilan du développement économique des pays du CILSS et perspectives" n'est donc point exagéré. Que penser alors de l'aggravation prévisible de la situation ?

I M P A S S E

En effet, si les tendances actuelles se maintiennent, en 1998, la dépendance alimentaire sera encore pire. Le déficit alimentaire de 1,9 Million de tonnes en 1982, s'établira à plus de quatre millions de tonnes. Et le Sahel devra débourser plus de 213 milliards de Francs CFA pour couvrir ses besoins. Dans le même temps, la production des cultures de rente, source de devise pour le Sahel, n'aura augmenté que de 1,3 % pour l'arachide et 2,2 % pour le coton. Le Sahel va à grands pas vers l'impassé.

.../...

l'élèves, quelques ressources au second niveau sont à la disposition de la scolarité. Entre 1970 et 1972, le budget a été porté de 1892 à 1992, soit 5% de plus en valeur de 1972 alors qu'il n'y a pas eu de hausse dans la consommation des étudiants.

La consommation de la famille moyenne, la catégorie de population pour laquelle les dépenses sont les plus élevées, a connu une baisse de 5% au cours des dernières années.

Le budget de l'éducation a aussi suivi un certain déclin, de sorte que si l'éducation, la distribution de traitements et de place au niveau de l'éducation à basse école ont diminué de 1972 à 1981, celle-ci n'a pas atteint de 20% de la période 1972-1981.

La famille, la majorité des familles faites de conjoints mariés qui se déclarent toutes deux diplômées ou possédant un diplôme, connaît pour elles-mêmes une baisse importante de leur budget de 1972 à 1981, de l'ordre de 10%.

En conséquence, pour faire face à ce déclin, le budget de l'éducation à basse école est passé de 1972 à 1981 de 10% à 12%, soit 2 millions de dollars.

Le conseil d'administration de l'école a donc décidé de faire des économies dans le budget de l'éducation à basse école, mais il a également décidé de faire des économies dans le budget de l'école secondaire.

TABLEAU

Le tableau ci-dessous présente les dépenses de l'éducation à basse école en 1981, en comparaison avec celles de 1972. Les dépenses de l'école secondaire sont également indiquées pour comparaison.

Catégorie	1972	1981	Différence
Dépenses totales	1 130 000 000	1 250 000 000	+ 120 000 000
Dépenses de l'école secondaire	650 000 000	750 000 000	+ 100 000 000
Dépenses de l'école à basse école	480 000 000	500 000 000	+ 20 000 000
Dépenses de l'école primaire	400 000 000	400 000 000	0
Dépenses de l'école secondaire	400 000 000	400 000 000	0
Dépenses de l'école à basse école	380 000 000	380 000 000	0
Dépenses de l'école primaire	300 000 000	300 000 000	0
Dépenses de l'école secondaire	300 000 000	300 000 000	0
Dépenses de l'école à basse école	280 000 000	280 000 000	0
Dépenses de l'école primaire	200 000 000	200 000 000	0
Dépenses de l'école secondaire	200 000 000	200 000 000	0
Dépenses de l'école à basse école	180 000 000	180 000 000	0
Dépenses de l'école primaire	100 000 000	100 000 000	0
Dépenses de l'école secondaire	100 000 000	100 000 000	0
Dépenses de l'école à basse école	80 000 000	80 000 000	0
Dépenses de l'école primaire	60 000 000	60 000 000	0
Dépenses de l'école secondaire	60 000 000	60 000 000	0
Dépenses de l'école à basse école	40 000 000	40 000 000	0
Dépenses de l'école primaire	20 000 000	20 000 000	0
Dépenses de l'école secondaire	20 000 000	20 000 000	0
Dépenses de l'école à basse école	10 000 000	10 000 000	0
Dépenses de l'école primaire	5 000 000	5 000 000	0
Dépenses de l'école secondaire	5 000 000	5 000 000	0
Dépenses de l'école à basse école	3 000 000	3 000 000	0
Dépenses de l'école primaire	1 500 000	1 500 000	0
Dépenses de l'école secondaire	1 500 000	1 500 000	0
Dépenses de l'école à basse école	1 000 000	1 000 000	0
Dépenses de l'école primaire	500 000	500 000	0
Dépenses de l'école secondaire	500 000	500 000	0
Dépenses de l'école à basse école	200 000	200 000	0
Dépenses de l'école primaire	100 000	100 000	0
Dépenses de l'école secondaire	100 000	100 000	0
Dépenses de l'école à basse école	100 000	100 000	0
Dépenses de l'école primaire	50 000	50 000	0
Dépenses de l'école secondaire	50 000	50 000	0
Dépenses de l'école à basse école	20 000	20 000	0
Dépenses de l'école primaire	10 000	10 000	0
Dépenses de l'école secondaire	10 000	10 000	0
Dépenses de l'école à basse école	10 000	10 000	0
Dépenses de l'école primaire	5 000	5 000	0
Dépenses de l'école secondaire	5 000	5 000	0
Dépenses de l'école à basse école	5 000	5 000	0
Dépenses de l'école primaire	2 500	2 500	0
Dépenses de l'école secondaire	2 500	2 500	0
Dépenses de l'école à basse école	2 500	2 500	0
Dépenses de l'école primaire	1 250	1 250	0
Dépenses de l'école secondaire	1 250	1 250	0
Dépenses de l'école à basse école	1 250	1 250	0
Dépenses de l'école primaire	625	625	0
Dépenses de l'école secondaire	625	625	0
Dépenses de l'école à basse école	625	625	0
Dépenses de l'école primaire	312	312	0
Dépenses de l'école secondaire	312	312	0
Dépenses de l'école à basse école	312	312	0
Dépenses de l'école primaire	156	156	0
Dépenses de l'école secondaire	156	156	0
Dépenses de l'école à basse école	156	156	0
Dépenses de l'école primaire	78	78	0
Dépenses de l'école secondaire	78	78	0
Dépenses de l'école à basse école	78	78	0
Dépenses de l'école primaire	39	39	0
Dépenses de l'école secondaire	39	39	0
Dépenses de l'école à basse école	39	39	0
Dépenses de l'école primaire	19.5	19.5	0
Dépenses de l'école secondaire	19.5	19.5	0
Dépenses de l'école à basse école	19.5	19.5	0
Dépenses de l'école primaire	9.75	9.75	0
Dépenses de l'école secondaire	9.75	9.75	0
Dépenses de l'école à basse école	9.75	9.75	0
Dépenses de l'école primaire	4.875	4.875	0
Dépenses de l'école secondaire	4.875	4.875	0
Dépenses de l'école à basse école	4.875	4.875	0
Dépenses de l'école primaire	2.4375	2.4375	0
Dépenses de l'école secondaire	2.4375	2.4375	0
Dépenses de l'école à basse école	2.4375	2.4375	0
Dépenses de l'école primaire	1.21875	1.21875	0
Dépenses de l'école secondaire	1.21875	1.21875	0
Dépenses de l'école à basse école	1.21875	1.21875	0
Dépenses de l'école primaire	0.609375	0.609375	0
Dépenses de l'école secondaire	0.609375	0.609375	0
Dépenses de l'école à basse école	0.609375	0.609375	0
Dépenses de l'école primaire	0.3046875	0.3046875	0
Dépenses de l'école secondaire	0.3046875	0.3046875	0
Dépenses de l'école à basse école	0.3046875	0.3046875	0
Dépenses de l'école primaire	0.15234375	0.15234375	0
Dépenses de l'école secondaire	0.15234375	0.15234375	0
Dépenses de l'école à basse école	0.15234375	0.15234375	0
Dépenses de l'école primaire	0.076171875	0.076171875	0
Dépenses de l'école secondaire	0.076171875	0.076171875	0
Dépenses de l'école à basse école	0.076171875	0.076171875	0
Dépenses de l'école primaire	0.0380859375	0.0380859375	0
Dépenses de l'école secondaire	0.0380859375	0.0380859375	0
Dépenses de l'école à basse école	0.0380859375	0.0380859375	0
Dépenses de l'école primaire	0.01904296875	0.01904296875	0
Dépenses de l'école secondaire	0.01904296875	0.01904296875	0
Dépenses de l'école à basse école	0.01904296875	0.01904296875	0
Dépenses de l'école primaire	0.009521484375	0.009521484375	0
Dépenses de l'école secondaire	0.009521484375	0.009521484375	0
Dépenses de l'école à basse école	0.009521484375	0.009521484375	0
Dépenses de l'école primaire	0.0047607421875	0.0047607421875	0
Dépenses de l'école secondaire	0.0047607421875	0.0047607421875	0
Dépenses de l'école à basse école	0.0047607421875	0.0047607421875	0
Dépenses de l'école primaire	0.00238037109375	0.00238037109375	0
Dépenses de l'école secondaire	0.00238037109375	0.00238037109375	0
Dépenses de l'école à basse école	0.00238037109375	0.00238037109375	0
Dépenses de l'école primaire	0.001190185546875	0.001190185546875	0
Dépenses de l'école secondaire	0.001190185546875	0.001190185546875	0
Dépenses de l'école à basse école	0.001190185546875	0.001190185546875	0
Dépenses de l'école primaire	0.0005950927734375	0.0005950927734375	0
Dépenses de l'école secondaire	0.0005950927734375	0.0005950927734375	0
Dépenses de l'école à basse école	0.0005950927734375	0.0005950927734375	0
Dépenses de l'école primaire	0.00029754638671875	0.00029754638671875	0
Dépenses de l'école secondaire	0.00029754638671875	0.00029754638671875	0
Dépenses de l'école à basse école	0.00029754638671875	0.00029754638671875	0
Dépenses de l'école primaire	0.000148773193359375	0.000148773193359375	0
Dépenses de l'école secondaire	0.000148773193359375	0.000148773193359375	0
Dépenses de l'école à basse école	0.000148773193359375	0.000148773193359375	0
Dépenses de l'école primaire	0.0000743865966796875	0.0000743865966796875	0
Dépenses de l'école secondaire	0.0000743865966796875	0.0000743865966796875	0
Dépenses de l'école à basse école	0.0000743865966796875	0.0000743865966796875	0
Dépenses de l'école primaire	0.00003719329833984375	0.00003719329833984375	0
Dépenses de l'école secondaire	0.00003719329833984375	0.00003719329833984375	0
Dépenses de l'école à basse école	0.00003719329833984375	0.00003719329833984375	0
Dépenses de l'école primaire	0.000018596649179921875	0.000018596649179921875	0
Dépenses de l'école secondaire	0.000018596649179921875	0.000018596649179921875	0
Dépenses de l'école à basse école	0.000018596649179921875	0.000018596649179921875	0
Dépenses de l'école primaire	0.0000092983245899609375	0.0000092983245899609375	0
Dépenses de l'école secondaire	0.0000092983245899609375	0.0000092983245899609375	0
Dépenses de l'école à basse école	0.0000092983245899609375	0.0000092983245899609375	0
Dépenses de l'école primaire	0.00000464916229498046875	0.00000464916229498046875	0
Dépenses de l'école secondaire	0.00000464916229498046875	0.00000464916229498046875	0
Dépenses de l'école à basse école	0.00000464916229498046875	0.00000464916229498046875	0
Dépenses de l'école primaire	0.000002324581147490234375	0.000002324581147490234375	0
Dépenses de l'école secondaire	0.000002324581147490234375	0.000002324581147490234375	0
Dépenses de l'école à basse école	0.000002324581147490234375	0.000002324581147490234375	0
Dépenses de l'école primaire	0.000001162290573745171875	0.000001162290573745171875	0
Dépenses de l'école secondaire	0.000001162290573745171875	0.000001162290573745171875	0
Dépenses de l'école à basse école	0.000001162290573745171875	0.000001162290573745171875	0
Dépenses de l'école primaire	0.0000005811452868728559375	0.0000005811452868728559375	0
Dépenses de l'école secondaire	0.0000005811452868728559375	0.0000005811452868728559375	0
Dépenses de l'école à basse école	0.0000005811452868728559375	0.0000005811452868728559375	0
Dépenses de l'école primaire	0.00000029057264343642796875	0.00000029057264343642796875	0
Dépenses de l'école secondaire	0.00000029057264343642796875	0.00000029057264343642796875	0
Dépenses de l'école à basse école	0.00000029057264343642796875	0.00000029057264343642796875	0
Dépenses de l'école primaire	0.000000145286321718214484375	0.000000145286321718214484375	0
Dépenses de l'école secondaire	0.000000145286321718214484375	0.000000145286321718214484375	0
Dépenses de l'école à basse école	0.000000145286321718214484375	0.000000145286321718214484375	0
Dépenses de l'école primaire	0.00000007264343642796875	0.00000007264343642796875	0
Dépenses de l'école secondaire	0.00000007264343642796875	0.00000007264343642796875	0
Dépenses de l'école à basse école	0.00000007264343642796875	0.00000007264343642796875	0
Dépenses de l'école primaire	0.000000036321718214484375	0.000000036321718214484375	0
Dépenses de l'école secondaire	0.000000036321718214484375	0.000000036321718214484375	0
Dépenses de l'école à basse école	0.000000036321718214484375	0.000000036321718214484375	0
Dépenses de l'école primaire	0.0000000181608590072421875	0.0000000181608590072421875	0
Dépenses de l'école secondaire	0.0000000181608590072421875	0.0000000181608590072421875	0
Dépenses de l'école à basse école	0.0000000181608590072421875	0.0000000181608590072421875	0
Dépenses de l'école primaire	0.00000000908042950362109375	0.00000000908042950362109375	0
Dépenses de l'école secondaire	0.00000000908042950362109375	0.00000000908042950362109375	0
Dépenses de l'école à basse école	0.00000000908042950362109375	0.00000000908042950362109375	0
Dépenses de l'école primaire	0.000000004540214751810546875	0.000000004540214751810546875	0
Dépenses de l'école secondaire	0.000000004540214751810546875	0.000000004540214751810546875	0
Dépenses de l'école à basse école	0.000000004540214751810546875	0.000000004540214751810546875	0
Dépenses de l'école primaire	0.0		

L'impasse n'est cependant pas une fatalité. Il a fallu une pluviométrie relativement bonne en 1985/86 pour que le déficit céréalier passe d'une année à l'autre, de plus d'un million de tonnes à environ 200 000 t. Cette performance atteste incontestablement de la capacité des Sahéliens à faire face, à gagner le difficile pari de l'autosuffisance alimentaire. Il leur faut seulement des moyens.

Le scénario normatif prévoit une augmentation de la production agricole de 5,6 % par an pour atteindre l'autosuffisance alimentaire à l'horizon 1998. Il ne s'agit point d'un mirage même si cet objectif, rapporté à l'actuelle augmentation annuelle de 1 %, paraît bien ambitieux.

Il faut cependant parvenir à une agriculture intensive, utilisant des engrains, des semences de meilleure qualité, un matériel plus performant. La culture irriguée doit être développée bien au-delà des 250 000 ha actuels. Le potentiel existe? Il est seulement trop faiblement exploité. La commercialisation doit aussi être améliorée avec des prix rémunérateurs, et des échanges régionaux. La recherche, la formation, le crédit, ce sont autant de facteurs décisifs dans le combat engagé.

Cette politique volontaire est cependant chère. Très chère même, surtout par rapport aux moyens propres du SaheL. Une étude du CILSS l'estime à 875 millions de dollars par an. Une goutte d'eau cependant par rapport aux dépenses en armement des pays industrialisés.

Le CILSS en ce qui le concerne, n'a pas attendu que ces moyens soient disponibles pour engager la croisade. En matière de recherche par exemple, le projet mil, sorgho, maïs, niébé a permis de sélectionner quarante neuf variétés les plus performantes.

La multiplication en a commencé. La protection des végétaux est appuyée par l'intermédiaire du Projet de Lutte intégrée qui renforce les directions de protection des végétaux. Diagnostic permanent permet de son côté une meilleure connaissance des statistiques agricoles et PRE-CRESAL (Pré-Cellule régionale de Sécurité alimentaire) soutient les offices céréaliers.

La télédétection est aussi mise à contribution par le biais du Centre d'agro-hydro-météorologie. Une expérience d'application des observations satellitaires au calendrier cultural est même en cours. Les premiers résultats sont très prometteurs. Des paysans au Mali se sont mis spontanément à copier sur les paysans choisis pour le test.

Au plan des politiques, la même volonté est notée. Au mois de novembre prochain, les Ministres de l'Agriculture de tous les Pays membres se retrouveront à Mindélo au Cap-Vert, pour faire le bilan des politiques céréalières et y apporter les ajustements indispensables. L'idée d'une politique agricole commune prend aussi corps. Un réseau a par ailleurs été créé en collaboration avec le Club du Sahel, de prévention des crises alimentaires.

Le pli est pris. La voie de l'autosuffisance alimentaire est aujourd'hui balisée. Il faut s'y engager. Et demain, il fera bon vivre.

OUAGADOUGOU, Août 1986

la catégorie est aussi une à orientation par le prix au centre
à radio-radio-aérogolofore. une expérimentation d'absorption des opérat-
teurs effectuée dans un cyclotron futuriste fut même au cours.
les premières tentatives sont très prometteuses. les bases au mat-
tre sont très approfondies et porter sur les bases opératrices pour le
cess.

au fil des politiques, la même volonté fut forte. un vote de no-
mmeur électorale, la majorité de l'admission de force de la
majorité au referendum à Madrid au cas-mal, pour faire la partie
des politiques effectuées ou à déporter les substances indésirables.
au sein d'un système de régime en collaboration avec le Club des
ambassadeurs, il réagit à une politique commune devant un certain
nombre de problèmes et de crises militaires.
au fil des dernières années, la voie de l'apostolat a été suivie.
d'autre part, il était à succès. En général, il faisait partie

- AIDE : FAIRE PLUS ET MIEUX.

Le Sahel a été, la région du monde le mieux aidée mais l'assistance évolue à la baisse. Par ailleurs, la région ne s'est quère développée. De 1975 à 1983, le PNB a même chuté de 17%. Le Club du Sahel qui réunit les donateurs estime nécessaire d'aider plus et mieux le Sahel.

Handicapés dans leur développement par une somme de facteurs exogènes et endogènes tout aussi perturbants les uns que les autres, les pays du Sahel devront, pour plusieurs années encore, compter sur l'aide extérieure pour assurer la survie de leurs populations. Or celle-ci s'amenuise au fil du temps. Les engagements d'aide publique au développement, exprimés en valeur courante, ont atteint leur niveau le plus élevé (1,9 milliard de dollars) en 1981. Ils se sont ensuite contractés pour se situer à 1,4 milliard de dollars en 1983. Le redressement constaté l'année d'après est essentiellement dû à la forte croissance de l'aide d'urgence commandée par la sévérité de la sécheresse.

L'APD a ainsi retrouvé en 1984 son niveau de 1981. Mais la forte croissance démographique du Sahel, à un taux qui dépasse dans certains pays la moyenne des 2,5%, a eu pour effet la baisse de sa valeur réelle. L'APD per capita du Sahel est actuellement identique à celle de 1975. Elle n'en est pas moins la plus élevée de tous les pays en développement : 44 dollars en 1983, contre 20 dollars pour l'Afrique sub-saharienne (Sahel exclu) et 9 dollars pour l'Asie.

.../

Mais les pays du CILSS n'ont apparemment pas tiré large profit de ces apports, au plan spécifique de leur développement, quand on sait qu'en dollar constant, le PNB du groupe n'a pas varié, et que rapporté à la population, elle a nettement regressé. Le PNB per capita des huit pays du CILSS a été, en 1983, inférieur de 17% à celui de 1975. Autant dire que les performances économiques les pays du CILSS continuent d'être médiocres.

Cette situation est avant tout la résultante de chocs consécutifs ou simultanés : sécheresses, guerres, récession mondiale, inflation importée, taux de changes et d'intérêt élevés et erratiques, flambée des cours du pétrole, effondrement des prix des produits exportés. Il s'y ajoute le poids extrêmement lourd de la dette extérieure. Elle représentait en 1983, 60% du PNB des pays du CILSS. 32% de leurs recettes d'exportations sont chaque année absorbées par le paiement partiel des intérêts et du capital de ces emprunts contractés dans une situation de facilité et qui constituent aujourd'hui une charge excessive par rapport aux ressources nettes et prévisions de croissance des pays sahéliens.

Le signe le plus patent de la détérioration conséquente de la situation économique du Sahel, est le déficit chronique et croissant de la balance commerciale et des paiements de la totalité des pays de la sous-région. L'APD qui leur a été consentie au cours de cette dernière décennie est surtout venue compenser des déficits commerciaux (à l'instar des emprunts extérieurs), quand elle n'a pas été utilisée sous forme indirecte de soutien à des budgets fortement déséquilibrés.

Du constat du Club du Sahel, "une part de l'aide est, sans ambiguïté, destinée à prendre en charge une partie du fonctionnement des secteurs public et parapublic sahéliens: c'est le cas l'aide budgétaire aux Etats. Une autre partie

De surcroit, avec la dégradation de plus en plus prononcée de l'écosystème sahélien, les résultats de l'agriculture et de l'élevage risquent d'être plus faibles encore. Toutes choses qui font que les pays sahéliens seront, pendant longtemps encore, tributaires de l'aide alimentaire de la Communauté Internationale. Elle constituait en 1984 20% des APD, contre 7%, cinq ans plus tôt. Sa tendance est bien à la croissance. Et force est de convenir que "l'aide alimentaire a souvent eu un effet négatif sur l'évolution des systèmes de production, qu'elle a contribué à déresponsabiliser les populations, qu'elle a largement servi à subventionner des offices publics de commercialisation peu efficaces".

Toutes ces considérations impliquent impérativement la nécessité de repenser la nature et l'utilisation des aides accordées aux pays du Sahel. Selon les projections du Club du Sahel, leur valeur réelle doit, au cours de ces dix prochaines années, augmenter d'environ 40%. Il est cependant à craindre que cette augmentation ne suffise pas à enrayer le déclin des économies de la région, si les conditions environnementales et les politiques, jusqu'ici menées, n'évoluent pas dans le bon sens, et si une part croissante des aides continue à être consacrée à la survie du Sahel, et non à des actions de développement. Si rien ne change, la situation économique des pays du Sahel sera plus dramatique encore.

De l'analyse du Club du Sahel il ressort avec pertinence que "si les perspectives économiques médiocres, à moyen terme, dans les pays membres du CILSS paraissent justifier l'accroissement des aides à des conditions très favorables, il n'en reste pas moins que les résultats de ces efforts auront très peu de chance d'être à la hauteur des espérances tant que des réformes profondes ne seront pas menées dans les politiques engagées par les pays sahéliens et les agences d'aide".

Le respect de la logique de ces acteurs est ici perçu comme fondamental; car "comme les comportements des ruraux sahéliens ne sont pas en moyenne beaucoup plus aberrants que les comportements des autres groupes humains, ceux-ci ne se laissent évidemment pas sensibiliser, ni entraîner à des comportements qu'ils jugent contraires à leurs intérêts. Ne faut-il pas changer d'abord les conditions socio-économiques qui expliquent ces comportements, avant d'espérer changer les comportements eux-mêmes". Seules les causes immédiates ont jusqu'ici été prises en compte, alors que les problèmes sont beaucoup plus structurels que conjoncturels.

Les projets nouveaux, tels que perçus par le CILSS devront, dès le stade préparatoire être clairement explicites sur les objectifs visés, les conditions et cadres politiques de leur exécution, et sur les obligations qui incombent à chacune des parties impliquées. La programmation budgétaire devrait également être plus souple, car en effet une pré-programmation dans le moindre détail, alors qu'on ne sait pas, par avance, quel sera le développement réel, peut ruiner tout un projet.

L'analyse de l'aide publique au développement dans le Sahel fait également ressortir la nécessité de "revoir la conception des projets pour qu'ils soient mieux adaptés aux besoins des populations, qu'ils adhèrent mieux à la réalité du développement sur le terrain, et qu'ils soient plus aisément gérables". Mieux gérer les projets, mais également mieux utiliser l'aide de la Communauté Internationale, surtout l'aide alimentaire. Il s'agit dans cette mouvance, et du point de vue du CILSS et du Club du Sahel, de rompre avec les solutions de facilités, les actions improvisées qui n'interviennent qu'aux moments les plus catastrophiques, lorsque sous l'impulsion de la crise, les populations rurales ont déjà entamé leur exode vers les villes et camps de réfugiés.

.../

Il serait plus bénéfique pour la région de préparer dès maintenant des plans d'utilisation de l'aide alimentaire à des fins constructives, de la faire pleinement participer à la production vivrière. Une formule alternative serait que "l'aide alimentaire soit attribuée directement aux populations rurales qui en ont besoin, en contrepartie de travaux d'amélioration du milieu naturel, de travaux de petite hydraulique, etc.".

Le CILSS et le Club du Sahel ne perdent pas de vue l'essentiel : la coordination de toutes les actions à mener. Sans elle, et une concertation permanente entre les donateurs et les pays du CILSS, il est certain que l'efficacité de l'aide pour le développement de la sous région sera moindre.

><

><

><

